

# LE CANADA FRANÇAIS

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Atelier moderne  
Impressions de tous genres

Directeur: L.-Omer Perrier.

81 ans d'existence  
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXI No. 41

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI 6 MARS 1941

## Cinéma parlant et dollars encore plus éloquents

—“La bourse a ses raisons que la raison ne connaît pas”, n'aurait pas manqué de signaler Pascal, s'il s'était permis de vivre de nos jours, où cela devient une règle classique que “le coeur” doit se circonscrire à la hauteur du gousset.

C'est un peu ce qui s'imposait à l'esprit l'autre jour, à la vue des deux colonnes d'annonces cinématographiques payantes, dans une feuille qui jusque là n'avait payé le cinéma, que du plus officiel de ses mépris.

Que ceux qui aiment chercher partout la petite bête, se rassurent pourtant tout de suite l'esprit sur un point:— Il n'y a absolument en soi aucun mal à publier des annonces de cinéma. Sans quoi, vous pensez bien qu'il y a beau temps que “Le Canada-Français” aurait dénoncé;— même si, tout en ne se croyant pas obligé de le crier chaque fois sur les toits, il se permet ses petites corrections d'ordre moral:— témoin, il y a une quinzaine de jours, cette gravure de cinéma laissée en blanc parce qu'elle représentait une vedette en tenue quelque peu irrévérencieuse pour des yeux novices.

Non.—Ce qui est amusant, c'est de voir combien ces mêmes annonces, que maintes bonnes âmes, maintes personnes officielles et semi-officielles nous reprochaient avec des airs pincés et des gestes onctueux,—combien ces annonces sont les bienvenues, maintenant qu'elles peuvent aider à alléger le budget financier plutôt lourd, du confrère.

Il n'y a pourtant pas de Vérité à trois étages. Si telle et telle de ces personnes semi-officielles tentait d'ostreiser notre journal en laissant entendre avec des airs de dignité offensée, qu'ils ne voulaient avoir rien de commun avec une feuille gangrenée d'annonces de bière et de cinéma,—je cite textuellement—que ne s'arment-ils maintenant à la fois d'une sainte colère et d'un fer chauffé à blanc pour cautériser dans leur propre enclos

## Bingo-Trésor au profit des R. C. R.

Jeu, le 20 mars prochain, à 8.30 hres. p. m. en la Centrale Catholique aura lieu un grand bingo-trésor, organisé au profit de nos braves du R. C. R. actuellement outre-mer.

Le modique prix de 35 sous donnera droit à 25 parties et les heureux gagnants se verront gratifiés d'articles de valeur.

M. l'abbé L. Deslauriers, aumônier, a accepté la présidence de cette soirée.

Cordiale bienvenue à toutes les personnes de cette ville et des localités environnantes.

## Nouvelles Constructions

L'activité dans la construction continue à se faire sentir dans notre ville, pour le plus grand bénéfice de tous. Nous remarquons, ces jours-ci, entr'autres: une maison de 6 logis, rue Champlain, propriété de la maison Lasnier et Galipeau. Sur la rue Saint-Jacques, entre St-Pierre et Bouthillier, M. Jean-Paul Trahan, entrepreneur est à construire une buanderie pour le compte de M. Alfred Martin, teinturier, au coût d'environ de \$6,000.00.

Notre ville se crée une place enviable dans le domaine de la construction et des centaines de nos ouvriers y trouvent leurs moyens de subsistance.

l'ex-pleia d'annonces cinématographiques, à laquelle ils ne semblaient même pas vouloir toucher avec des pincettes?

—“Adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré.”—C'est tellement fréquent dans toutes sortes d'applications depuis ce bon roi Clovis, il y a 1,400 ans.

Et puisque le confrère se mêle maintenant de quémander les cinémas chaque semaine, pour leur solliciter de l'annonce, le journal qui a fait oeuvre de précurseur en la matière, peut bien se permettre de déclarer que la méthode de catalogage des films est la plus délicate, et même moralement la plus complexe qui soit.

D'abord, entre nous, ce n'est pas faire preuve d'une clairvoyance renversante que d'affirmer en deux lignes que tel film présenté le vendredi et le samedi avec Gene Autry ou John Mack Brown sont “des films de genre cowboy”. Cela tout le monde le savait... sauf peut-être le confrère, pour qui c'était une révélation.

Reste cette épineuse mention “pour adultes”, d'ailleurs tirée et recollée du journal “Le Devoir” des deux ou trois semaines précédentes. Deux prêtres et trois éducateurs avertis nous ont déjà déclaré sans ambages, que c'était là une naïve gaucherie, qui conduit précisément à ce que l'on veut éviter. La raison en est que, en pratique, les quelques rarissimes adolescents qui tiendraient compte de la mention ne vont à peu près pas au cinéma, sauf peut-être avec la présence et le consentement des parents. Quant à la légion des autres, il n'en est pas un qui ne se sentira pas “adulte” pour la circonstance.

Sans compter que, tant qu'à y aller de l'étiquette, il faut tout cataloguer ou rien du tout; parce que le fait de laisser, comme la semaine dernière, 4 ou 5 films sans aucune mention pourrait finir par faire croire que l'on n'a pu mettre la main sur “Le Devoir” de la semaine voulue, ou que l'on n'a pas osé se risquer à déclarer qu'ils étaient à proscrire.

## “Le Fiancé malgré Lui”

Tel est le titre de la désopilante comédie qui sera présentée à la Centrale Catholique, le 20 avril prochain, devant un auditoire distingué et dans laquelle vous vous devez de figurer. Les artistes des Variétés Théâtrales sauront, en plus de cette comédie unique, vous intéresser dans les entr'actes. Avec des numéros musicaux tels que “Chansons Hongroises”, de Joannes Brahms et “En passant par la Lorraine” avec choeurs mixtes.

Le président des Variétés Théâtrales qui n'est pas dictateur pourtant, prédit une invasion de la Centrale, le 20 avril, par tous les gens cultivés qui composent l'élite de la société, dans Saint-Jean; ce sera un “Blitzreig” qui ne manquera pas son but. “We shall not flag or fail”—we shall go to the end.”

Achetez votre billet immédiatement pour vous éviter des ennuis; vous pourrez l'échanger à la Pharmacie Poulin, à partir de vendredi, 14 mars (Communiqué.)

## Assemblée des Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle sont priées de ne pas manquer l'assemblée mensuelle, lundi prochain, le 19 mars, en la Centrale Catholique. De très importantes questions seront discutées et des surprises sont réservées.

## Au Cercle des Fermières

L'assemblée du Cercle des Fermières aura lieu, mercredi prochain, le 12 mars à 2 heures (heure avancée) à la centrale catholique. Le programme est le suivant:

1—Démonstration de la boutonnière tailleur, Mme Pierre Lasnier.  
2—Démonstration de la boutonnière française, Mme Achille Bégnoche.

3—Recette pour un plat (maigre), Mme Elgon Lord.

4—Un bon plat de légumes, Mme Lucien Sasseville.

5—Un bon dessert à l'érable, Mme Achille Bégnoche.

6—Valeur alimentaire au poisson, Mlle Camille Payette.

7—Conseils pratiques, Mlle Alice Granger, Mme Léopold Boudreau, Mme Charles Lamarche, Mme A. D. Gouin.

8—Lecture: Echange de vues.

Toutes les dames et demoiselles que la chose intéresse sont cordialement invitées.

Chacune est priée d'apporter papier, crayon, matériel requis si possible.

Saint-Jean possède maintenant son cercle de fermières; en effet le 11 février Mlle Champoux venait à St-Jean pour le fonder. Des élections furent tenues. Le bureau de direction se compose comme suit:

Présidente: Mme Pierre Lasnier, Vice-présidente: Mme Léopold Boudreau; Sec.-Trés.: Mlle Camille Payette, Bib. Lectrice: Mlle Thérèse Lanoue, 1ère cons. locale: Mlle Alice Granger, 2ème cons. locale: Mme Lucien Sasseville, 3ème cons. locale: Mlle Olivine Trahan, Cons. Provinciale: Mme Pierre Lasnier, Agronome: M. J. R. St-Arnaud.

## Intéressantes Statistiques

Il nous fait plaisir de porter à la connaissance de nos nombreux lecteurs, des intéressantes statistiques des paroisses Notre-Dame Auxiliatrice et de Saint-Edmond.

A Notre-Dame, on compte 828 familles dont 805 françaises, 15 anglaises, 7 italiennes et 1 écossaise.

La population est de 3,205 âmes dont 3,104 communicants et 701 non-communicants.

Il y a 1,400 enfants (700 garçons et 700 filles.)

785 enfants vont à l'école: 401 garçons et 384 filles.

Il y a 2,400 adultes dont 800 hommes mariés, 800 femmes mariées, 400 jeunes gens et 400 jeunes filles.

Durant l'année 1940, il y eut 102 baptêmes dont 51 garçons et 51 filles; 39 mariages et 25 sépultures.

A Saint-Edmond, on compte 423 familles, dont 419 canadiennes-françaises et 4 étrangères. La population est de 2,072 dont 1731 communicants et 341 non-communicants.

Nous pouvons assurer d'après les récentes statistiques que la population de la Cité de Saint-Jean est maintenant de 14,000.

## Bingo au Club Singer

Le club des Employés Singer a organisé un grand bingo qui aura lieu en la Centrale Catholique, jeudi, le 3 avril prochain; les recettes financières iront pour l'oeuvre du Pique-Nique des Enfants. 35 parties seront jouées et les heureux gagnants seront gratifiés d'un délicieux jambon; en plus 12 prix de présence seront tirés au sort.

Réservez votre billet dès aujourd'hui et ne manquez pas cette soirée qui promet être des plus intéressantes.

## Ce sera à la Cour de décider du moratoire

En vertu du bill Drouin, le tribunal jugera si le moratoire des hypothèques doit être prolongé jusqu'en 1943

On a distribué à l'Assemblée législative, le projet de loi de l'hon. M. Drouin concernant le moratoire. Ce projet prévoit une prolongation du moratoire des hypothèques qui expire le premier juillet prochain. Cette prolongation ne sera pas obtenue automatiquement, mais par décision judiciaire.

L'article 1 détermine la procédure à suivre et les conditions auxquelles une extension pourra être obtenue. Un débiteur ou un vendeur d'immeubles avec faculté de réméré pourra obtenir un délai jusqu'en 1943, sur requête présentée à un juge de la Cour supérieure, s'il établit à la satisfaction du tribunal qu'il est incapable de rembourser, que les taxes et les charges municipales, scolaires et autres, à l'exception de celles de l'année courante et de l'année précédente, ont été acquittées en entier, sans subrogation; que toutes les primes d'assurances contre l'incendie, de même que les intérêts dus et échus sur le capital ont été payés.

L'article 2 modifie la disposition qui suspend la prescription de façon à la rendre applicable au nouveau délai.

L'article 3 prolonge jusqu'au 1er juillet 1942 la disposition relative aux compagnies de prêts.

L'article 4 a pour effet de maintenir en vigueur, pour une nouvelle période d'un an, les dispositions qui exigent un avis et de décréter que les dispositions relatives à la suspension automatique cesseront d'avoir effet le 1er juillet prochain.

L'article 5 rend applicable aux nouvelles procédures la disposition qui limite les honoraires des avocats à cinq dollars.

## Le prix du beurre et du fromage fixe par la commission

Nous apprenons qu'un groupe de députés ruraux ont l'intention de demander au gouvernement que les prix du beurre et du fromage soient fixés par la commission de l'industrie laitière, comme l'est actuellement le prix du lait.

## Un Incendie détruit notre Usine-Ecole Central Pottery Ltd.

On reconstruirait bientôt

Notre ville vient de subir une bien lourde perte par l'incendie de l'usine-école de la Central Pottery Ltd., récemment fondée, grâce à une entente, entre le gouvernement et la Cité de Saint-Jean; cette usine-école était en pleine activité; plus de 45 élèves y suivaient des cours de céramique pour devenir potiers. Déjà, on avait vendu un grand nombre de morceaux terminés et M. Georges Sheppard, gérant de l'usine, nous dit qu'elle contenait environ 50,000 morceaux, théières, pots à fleurs, pots à fèves, potiches, qu'on devait expédier sous peu.

Le feu aurait pris origine près de l'un des fourneaux; l'alarme fut sonnée, dimanche, un peu avant la messe paroissiale, à 11 heures. En arrivant sur les lieux, le chef Morin jugea sage de sonner une seconde alarme et d'appeler la brigade d'Iberville. Pendant plusieurs heures, tous ont travaillé ardemment pour empêcher la destruction complète de l'usine et pour protéger les propriétés avoisinantes, notamment l'hôtel St-James.

Il est regrettable que certains comptes-rendus aux quotidiens de la Métropole, aient laissé entendre que notre système de protection ne pouvant faire plus, l'on se borna à empêcher les flammes de se propager ailleurs; la réclame n'est pas des plus flatteuses pour notre Cité et en plus, est loin d'être exacte.

Le chef J. Morin nous informe que les deux brigades ont accompli un beau travail. L'aqueduc a donné une pression de 105 lbs; neuf branches de boyaux ont fonctionné à merveille pendant l'incendie; il était impossible d'empêcher le feu de se propager à l'intérieur par les toitures; la brigue sur 3 pans de la bâtisse est parfaitement intacte et les trois fourneaux sont peu endommagés de même que les 50,000 morceaux prêts à être livrés. Les pertes sont évaluées à environ \$30,000.00.

MM. Sheppard et Hews nous informent que dès le règlement des assurances effectué, avec la coopération du gouvernement et de la Cité, la reconstruction serait recommencée dans le plus bref délai possible.

## New-York-Montréal, par le Richelieu

Les courtiers maritimes Guy Tombs Limited annoncent pour le premier mai la reprise du service de transport Montréal-New-York par le Richelieu et le lac Champlain à l'aide de six vaisseaux-moteurs. Le voyage s'accomplira en deux jours et demi et des cargaisons seront également prises à Sorel, à Chambly et à St-Jean. Le service promet trois départs la semaine.

## Restitution Anonyme

M. Hormidas Morais, secrétaire de la Cité, accuse réception de \$1.00 en timbres, dans une lettre, faisant mention “pour restitution de marchandises non payées”.

## Les Retraites dans notre Cité

Cette semaine, dans notre Cité, les dames et demoiselles laissent de côté les occupations matérielles, en s'imposant les sacrifices voulus pour prendre part aux différents exercices de leur retraite.

En l'église-cathédrale, les Rév. Pères Lenanick et Tressell, de l'Ordre des Eudistes, sont les zélés prédicateurs, de la retraite pour dames seulement.

—A Saint-Edmond, la retraite se préche par les Rév. Pères Raphaël et Gilbert, franciscains. Dames et demoiselles en suivent les pieux exercices avec ferveur et assiduité.

—A Notre-Dame Auxiliatrice, dames et demoiselles entrèrent en retraite, dans une quinzaine, soit le 3ème dimanche du Carême.